



Délibération n° 2015-2

Conseil d'administration du 29 janvier 2015

Objet : Election du président et des 5 vice-présidents du conseil d'administration de la CNRACL

M. Domeizel, Président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

EXPOSE

Vu l'avis de parution au Journal officiel du 14 janvier 2015 des résultats des élections des représentants élus au conseil d'administration de la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales,

Vu l'article 11 du décret n°2007-173 du 7 février 2007 modifié, qui dispose que le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et cinq vice-présidents,

Vu les articles 1, 2, 3 du règlement intérieur adopté par le conseil d'administration lors de la séance du 16 décembre 2009, qui en précisent les modalités,

Considérant la proclamation des résultats des votes successifs par le président du bureau de vote lors de la séance d'installation,

Le Conseil d'administration, proclame :

- **M. Claude Domeizel élu président du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 vote blanc),**
- **M. Jean-Luc Gibelin élu premier vice-président du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages,**
- **M. Richard Tourisseau élu deuxième vice-président du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages,**
- **M. Yves Kottelat élu troisième vice-président du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages,**
- **M. Jean-Pierre Guyomarc'h élu quatrième vice-président du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages,**
- **Mme Nadine Brucher élue cinquième vice-présidente du conseil d'administration de la CNRACL au 1^{er} tour, à l'unanimité des suffrages.**

Bordeaux, le 29 janvier 2015

La secrétaire administrative du conseil,

Virginie Lladeres